

Public

- Conseillers à la Sécurité titulaires du certificat «mode Fluvial, classes 1, 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9»

Prérequis

- Avoir suivi le module Recyclage Conseiller à la sécurité : Rappels, structure et nouveautés (PCRE37), et/ou recyclage «Route chimique» (PCRE44), et/ou recyclage «Route Classe 2» (PCRE46), et/ou «Route Classe 1» (PCRE45)
- Se munir des supports Route reçus lors du/des recyclage(s)
- Disposer d'une adresse mail personnelle unique

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 7 heures

Effectif

- Maximum réglementaire : 15 participants

Modalités et méthodes pédagogiques

- Distanciel synchrone, test de compétences numériques disponible sur aftral.com
- En langue française
- La formation est basée sur des applications pratiques : les participants devront se munir de l'ADN, de l'ADR et de l'arrêté TMD en vigueur
- Alternance de séances de face à face, individualisation, exercices, cas pratiques, ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



RECYCLAGE CONSEILLER A LA SECURITE : Mode fluvial Option chimique et/ou Classe 2 et/ou Classe 1

Objectifs généraux

- ◆ Développer les connaissances nécessaires à l'obtention du renouvellement du certificat de Conseiller à la Sécurité pour le mode fluvial spécialité chimique

Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Des supports digitaux adaptés
- ◆ Une formation active et inter active avec des exercices issus des annales du CIFMD et des cas pratiques correspondant aux modalités d'examen
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale : préparation à l'examen de recyclage à l'aide de cas pratiques (QCM)

Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ L'apprenant pourra se présenter à l'examen pour l'obtention du Certificat de formation pour les Conseillers à la Sécurité pour le Transport de Marchandises Dangereuses
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Non
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5770>
- ◆ Code RS : 5770
- ◆ Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (date de décision : 06/02/2019)
- ◆ Code Certif Info : 112761



Agrément

- ◆ Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
- Vérification du respect des prérequis - Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels - Présentation de la formation - Modalités pratiques - Tour de table		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle de cours Zoom Room

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Développer les connaissances nécessaires à l'obtention du renouvellement du certificat de Conseiller à la Sécurité pour le mode Fluvial spécialité Chimique Vérifier les acquis par des exercices pratiques	7 h 00
Rappel des points abordés en tronc commun La mise à niveau des connaissances techniques se fera à travers l'utilisation de cas pratiques permettant la validation réglementaire ainsi que le savoir-faire nécessaire pour cette spécialisation Rappels sur le transport fluvial : - Contexte règlementaire : - ADN - Arrêté TMD - Règlement des ports fluviaux - Exemptions - Classification: - Matières dangereuses pour l'environnement - Spécificités de la classe 2 - Spécificités de la classe 1 - Emballages - Chargement et déchargement - Chargement en commun - Signalisation et placardage des conteneurs - Signalisation des bateaux - Navigation - Documents obligatoires - Equipements - Formations - Hiérarchie des bateaux-citernes - Responsabilités des intervenants - Dispositions concernant la sûreté La partie concernant le cas pratique se déroule sous la forme de questions à choix multiples, avec une seule réponse correcte, correspondant ainsi aux modalités d'examen de recyclage en fonction des options choisies : chimique et/ou classe 2 et/ou classe 1 Le QCM fait l'objet de corrections en groupe, d'analyse et de synthèse		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle de cours Zoom Room Ressources pédagogiques Cas pratique : QCM

N° SEQUENCE		DUREE
2	Dresser le bilan et la synthèse de la formation	/
- Bilan de la formation - Synthèse du stage - Evaluation de satisfaction		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle de cours Zoom Room

Modalités techniques des formations distancielles : Disposer d'un environnement technique de travail adapté, cf. [fiche PREREQUIS TECHNIQUES](#)